



Compte rendu annuel de gestion

Par **jaure**, le **15/02/2011** à **15:03**

Bonjour, je suis tuteur de mon frere depuis le 3 mai 2010 .je viens de recevoir l'imprime du compte rendu annuel de gestion ,j'ai vu que le compte rendu est du 1/01/2010 au 31/12/2010 mais etant tuteur que depuis le 3/05/2010 est ce que je dois remplir le compte rendu depuis janvier ou depuis mai .mon frere vivant toujours chez mes parents a 40 kilometres de chez moi et mes parents etant tres ages (92et94 ans) il ne met pas facile d'obtenir tous les papiers ,dois je remplir precisement toutes les cases .merci pour votre reponse